

Foire aux questions des familles

1 - POURQUOI AVOIR CHOISI L'IPAD ET NON UNE TABLETTE CONCURRENTE ?

L'iPad et les applications développées par Apple sont à ce jour les solutions les plus avancées au niveau éducatif. De plus, le mode de fonctionnement de l'environnement Apple apporte une sécurité des utilisateurs et des outils qui sont exclus de tous virus, que les utilisateurs d'autres solutions peuvent connaître actuellement. La durée d'autonomie (garantie pour une journée de cours) alliée à la rapidité de mise en route et à la durabilité sur 4 ans en font un outil pédagogique adapté aux contraintes scolaires. C'est donc le choix de la sécurité et de la qualité.

2. POURQUOI UN DÉPLOIEMENT SUR TOUTES LES CLASSES D'UN NIVEAU (6È) ?

Pour ne pas créer des différences en termes d'apprentissages et compétences numériques entre les élèves. Par ailleurs, au niveau des enseignants, cela risque de créer des groupes entre ceux qui pratiquent ou non, voire à préparer des cours différents sur un même niveau selon que l'on soit avec la classe numérique ou non.

Choisir un niveau complet c'est emmener tout le monde et favoriser la mutualisation des expériences au sein d'une équipe élargie, et donc, d'avoir un recueil d'expériences plus riche dès la première année afin d'améliorer la mise en place de ce projet.

- Rentrée 2020 : tous les 6^{ème} .
- Rentrée 2021 : tous les 6^{ème} et 5^{ème} .
- Rentrée 2022 : tous les 6^{ème} , 5^{ème} , 4^{ème} .
- Rentrée 2023 : tout le collège.

3. DES CARTABLES PLUS LEGERS

Dans la plupart des disciplines, les enseignants ont fait le choix de ne pas avoir de cahier mais un classeur commun aux différentes matières.

4. LES FAMILLES ET LES ÉLÈVES POURRONT-ILS UTILISER LIBREMENT LA TABLETTE À LA MAISON ?

De nombreuses restrictions ont été mises en place pour garantir un usage strictement pédagogique. Afin d'éviter un usage trop important, une restriction ou mise en veille automatique de la tablette qui est gérée par les administrateurs se fera tous les jours à 21h00 jusqu'à 7h00 le lendemain matin.

5. LE COLLÈGE AURA-T-IL ACCÈS AUX DONNÉES PERSONNELLES ?

Pendant les heures de cours, l'enseignant à la main sur les tablettes pour s'assurer d'un usage en adéquation avec les attendus pédagogiques de la séance. Par ailleurs, si l'iPad contient des photos, vidéos, ou documents inappropriés dont nous aurions eu connaissance en amont, nous sommes en mesure de vérifier à tout moment que l'usage des tablettes est bien pédagogique. Nous pourrions ainsi vous avertir et sanctionner votre enfant conformément au règlement intérieur.

6. NE CRAIGNEZ-VOUS PAS UNE SUREXPOSITION AUX ÉCRANS PENDANT LA SEMAINE ? À LA LUMIÈRE BLEUE ?

Le choix de la tablette éducative répond à un constat : les enseignants travaillent de moins en moins en classe informatique sur une heure complète de pratique sur ordinateur. La refonte des programmes invite également à travailler le réemploi à travers 2-3-4 activités pendant le même cours. La tablette sera un usage complémentaire qui de par sa réactivité et souplesse d'usage se prête parfaitement à des activités courtes de 10-20 mns par exemple.

Notre position pendant la semaine : la limiter de façon raisonnée pour bien entendu ne pas exposer les élèves pendant la totalité des cours. Enlever la lumière bleue est possible sur les iPADS. Grâce au questionnaire de flotte, les administrateurs auront la possibilité de relever le nombre d'heures d'usage afin de trouver une répartition équilibrée au sein des enseignants.

7. TOUS LES PARENTS NE SERONT PAS À L'AISE AVEC LA TABLETTE : POURRONT-ILS CONTINUER À AIDER LEUR ENFANT ?

Notre souhait est de pouvoir accompagner les parents désireux de l'être par un temps de réunion « formation » commune en début d'année.

Mission possible de l'APEL = être un relais, savoir écouter et former des parents en collaboration avec la commission numérique du collège.

8 - LES IPADS SERONT-ILS FOURNIS AVEC DES APPLICATIONS ?

Oui. Parmi les nombreuses applications installées, il y a aura celles des suites iWork (Pages, Keynote, Numbers), de la suite office 365 (word, excell, power point...) et iLife (GarageBand, iMovie). Nous avons prévu l'installation d'autres applications que nous avons définies avec l'équipe éducative. Les enseignants suivent depuis juin 2019 des formations afin de guider au mieux vos enfants dans les usages pédagogiques.

9 - LES ENSEIGNANTS SERONT-ILS TENUS DE S'EN SERVIR ?

Oui, indirectement. Nous mettons actuellement tout en œuvre pour faciliter la formation des enseignants et éducateurs aux usages en classe. Ces formations ne sont pas simplement techniques, mais aussi pédagogiques. Les enseignants apprennent à utiliser l'iPad comme moyen d'imaginer des scénarios nouveaux en classe. Ils y sont donc fortement encouragés, ne serait-ce que par l'attente de vos enfants et les préconisations de plus en plus fréquentes par les Inspecteurs de l'Éducation Nationale. La compétence "Informatique" est désormais transversale et pluridisciplinaire, elle dépendra de moins en moins du seul cours de Technologie.

10 - ET SI MON ENFANT PERD L'IPAD ?

L'iPad mis à disposition des élèves est sécurisé : la localisation de l'iPad (impossible à désactiver sans connaître l'identifiant qui a permis d'activer l'iPad, et inconnu des élèves) empêche toute utilisation frauduleuse de l'iPad. Si votre enfant a perdu son Ipad, le responsable informatique peut le géolocaliser.

11 - Y A-T-IL UNE CHARTE D'UTILISATION ?

Oui. Une charte d'utilisation devra être signée par votre enfant et par vous-même, pour nous assurer que vous ayez bien pris connaissance des règles d'utilisation de l'appareil, tant au niveau de son entretien que du respect du règlement.

13 - MON ENFANT POSSÈDE DÉJÀ UN IPAD OU UNE TABLETTE. PEUT-IL L'APPORTER POUR L'UTILISER EN CLASSE, ET DONC NE PAS PARTICIPER À CET INVESTISSEMENT ?

Non, ce n'est pas possible. L'iPad que nous fournissons à votre enfant a été paramétré pour répondre à des usages pédagogiques précis : uniformisation du contenu, des applications, et des restrictions. L'utilisation d'un iPad personnel déséquilibrerait l'homogénéité du parc d'iPads, créerait une faille de sécurité tant technique que pédagogique (un élève pourrait alors naviguer sur Facebook et les réseaux en classe et pas les autres ?...) et ne s'inscrirait pas dans notre vision

globale qui est de démontrer qu'une tablette numérique est aussi conçue pour travailler de façon efficace. En outre, la sécurité de votre enfant et de son matériel serait mise en péril, car cela ne rentrerait pas dans le cadre des assurances que nous avons souscrites.

14 - SERA-T-IL POSSIBLE DE CHARGER LA BATTERIE DE L'IPAD EN CLASSE ?

Cette solution ne doit être envisagée que dans des cas exceptionnels. Votre enfant doit arriver en classe avec un iPad prêt à être utilisé suffisamment longtemps, charge à 80 %. Des expériences dans divers établissements ont montré que l'iPad pouvait tenir la charge toute une journée dans une utilisation classique d'élève à l'école. Arriver en classe avec son iPad non chargé, c'est un peu comme arriver sans sa trousse ou son matériel pour travailler. Ceci rentre donc dans le cadre du règlement, et pourra être sanctionné.

15 - SI L'IPAD EST OUBLIÉ À LA MAISON, MON ENFANT EST-IL SANCTIONNÉ ? A CHAQUE COURS, LA SANCTION ?

Oui. L'iPad est un outil scolaire au même titre qu'un livre ou qu'un cahier. Le règlement s'appliquera donc, quelle que soit la fréquence de l'oubli. Cependant, si un professeur a mentionné l'oubli sur le carnet de correspondance, il n'y aura pas d'autre mot concernant cet oubli pendant le cours ayant lieu le même jour.

16 - CRÉATION D'UN AUTRE COMPTE APPLE ID

Un Apple ID élève (identifiant de connexion aux services d'Apple) sera lié au compte de messagerie que l'élève possède au sein de l'établissement. La création d'Apple ID pour les élèves ne sera utile que pour le téléchargement d'iBooks et la consultation sur iTunes U, ainsi que pour la mise à jour d'applications installées.

Un Apple ID personnel peut donc être envisagé, mais il ne sera pas possible de profiter des ressources liées à ce compte personnel sur l'iPad de votre enfant, compte tenu des restrictions imposées donc inutile.

17 - Y A-T-IL UN CONTRÔLE PARENTAL ?

Oui, il existe. A ce jour, le paramétrage de l'ensemble des tablettes et donc du contrôle des celles-ci se fera par le collège. Aucun téléchargement d'applications ou de réseaux sociaux possibles.

18 - QUAND EST PRÉVUE LA REMISE DE CES IPADS ?

La remise des tablettes ne se fera pas dès les premiers jours de 6^e mais à l'automne en raison de notre volonté de conserver la nécessaire période d'adaptation à l'environnement et aux exigences du collège. Une réunion d'information sera organisée après les vacances de la Toussaint.